

Code ISIN LU0271651845  
Notation Morningstar™ ★★★

**Points clés**

VL au 30 avril 2019 €1 778,41  
Domiciliation Luxembourg  
Actif net (Mln) €622,10  
Création du fonds 30/03/2007  
Lancement de la part 30/03/2007  
Investissement minimal Mio €10,0  
Durée de placement recommandée (années) 5  
Nom de la catégorie Actions Internationales Gdes Cap.  
Morningstar™ Mixte  
Benchmark MSCI World

**Autres codes d'identification**

Code Bloomberg ACTGLSS LX

**Commissions et frais**

Frais courants au 31 déc. 2018 0,77 %  
Frais de gestion (annuels) 0,70 %  
Frais d'entrée 0,00 %

**Objectifs et politique d'investissement**

**Objectif :** il vise à accroître la valeur de votre investissement sur la période de détention recommandée.  
**Titres en portefeuille :** le Compartiment investit essentiellement dans des actions d'entreprises du monde entier. Le Compartiment peut investir dans un large éventail de secteurs et d'industries. Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de réduction des risques, de gestion efficace de portefeuille et de prise de positions sur divers actifs, marchés ou flux de revenus. Le Compartiment peut, en particulier, employer des instruments dérivés pour gérer son exposition aux devises, aux pays et aux marchés.

**Rencontrez l'équipe**



**David Glazer**  
**Portfolio Manager**  
Exp. dans l'industrie: 20 ans  
Exp. chez Amundi Asset Management: 6 ans



**Marco Pirondini**  
**Head of Equities, U.S.**  
Exp. dans l'industrie: 28 ans  
Exp. chez Amundi Asset Management: 26 ans

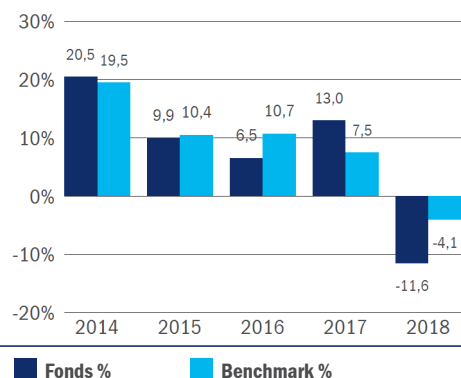
**Performance glissante**

au 30 avr. 2019	Fonds %	Bmk. %
YTD	17,25	18,80
1 An	5,54	14,79
3 Ans annualisés	10,69	12,19
5 Ans annualisés	10,41	11,97
10 Ans ann.	11,64	13,46

**Performances glissantes 12 mois**

Période	Fonds %	Bmk. %
avr. 2018 - avr. 2019	5,54	14,79
avr. 2017 - avr. 2018	4,99	2,04
avr. 2016 - avr. 2017	22,45	20,59
avr. 2015 - avr. 2016	-11,31	-6,25
avr. 2014 - avr. 2015	36,39	32,91

**Performance annuelle**



▲ Les performances fournies se réfèrent à la part I euro Capitalisation uniquement, et est calculé sur la base des VL nettes de frais. Pour plus de détails sur les autres parts disponibles, veuillez vous référer au prospectus.  
**Les performances passées ne garantissent ni ne préjugent des performances futures.**

**Analyse de risque**

	1 An	3 Ans	5 Ans
Volatilité	10,38%	11,35%	12,79%
Ratio de Sharpe	0,49	1,06	0,92
Alpha	-0,02%	-1,38%	-1,36%
Beta	0,96	1,08	1,07
R-Squared	0,82	0,92	0,94
Tracking Error	5,35%	3,23%	3,26%
Ratio d'information	< 0	< 0	< 0

**Profil de risque et de rendement**

Risque plus faible (pas sans risque) 1 2 3 4 5 6 7 Risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

**Que signifie cet indicateur de risque ?**

L'indicateur de risque ci-dessus classe les bénéfiques et les risques potentiels sur la base de la volatilité à moyen terme (évolution du prix estimé ou réel de la part du Compartiment sur les cinq dernières années). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Le profil de risque et de rendement de la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur de risque du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer dans le temps. La catégorie de risque du Compartiment suggère qu'en tant que classe d'actifs, les actions tendent à être plus volatiles que les obligations ou les titres du marché monétaire. Pour les catégories de devises sans couverture, les mouvements de taux de change peuvent influencer sur l'indicateur de risque si la devise des investissements sous-jacents n'est pas la même que celle de la catégorie des parts.

**Risques importants supplémentaires:**

L'indicateur de risque reflète les conditions de marché des dernières années et peut ne pas intégrer de manière adéquate les risques importants supplémentaires du Compartiment :

**Risque opérationnel :** des pertes peuvent se produire en raison d'erreurs humaines ou d'omissions, d'erreurs de traitement, d'interruptions de système ou d'événements extérieurs.

**Risque lié aux instruments dérivés :** les instruments dérivés créent un effet de levier dans le Compartiment et peuvent provoquer des variations dans de la valeur des investissements sous-jacents, amplifiant les gains ou les pertes du Compartiment.

**Notes**

Morningstar Notes: Copyright © 2019 Morningstar UK Limited. Toute information mentionnée ici: (1) ne doit pas être copiée ou distribuée; et (2) n'est pas garantie d'être exacte, complète ou correcte dans le temps. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de tout type d'utilisation de ces informations. MSCI ne donne aucune garantie ou déclaration, expresse ou implicite, et n'engage aucune responsabilité à l'égard des données MSCI contenues dans ce document. Les données MSCI ne peuvent être redistribuées ou utilisées comme base de d'autres indices, titres ou produits financiers. Ce rapport n'est pas approuvé, validé, revu ou produit par MSCI. Aucune des données MSCI n'est destinée à constituer un conseil ou une recommandation d'investissement à prendre (ou non) une décision d'investissement et ne peut être invoqué comme tel.

**Ce document est destiné aux Investisseurs Professionnels uniquement et ne doit pas être distribué auprès des particuliers.**

**Voir au verso pour autres informations importantes.**

**Analyse de portefeuille**

Nombre total de positions	77
% dans les 10 valeurs principales	33,6 %

**Répartition par Instrument (Net %)**

Action	99,1
Liquidités en banque	1,2
Obligation	0,7

**10 Premières Valeurs**

	Fonds %	Bmk. %
Apple Inc	4,9	2,3
Microsoft Corporation	4,8	2,3
Discover Financial Services	4,0	0,1
Royal Dutch Shell Plc	3,4	0,6
At&t Inc	3,4	0,5
Marathon Petroleum Corp	2,8	0,1
Mitsubishi Electric Corporation	2,8	0,1
Blackstone Group Lp/The	2,6	0,0
Morgan Stanley	2,5	0,2
Total Sa	2,5	0,3

**5 premières surpondérations**

	Fonds %	Bmk. %
Discover Financial Services	4,0	0,1
At&t Inc	3,4	0,5
Royal Dutch Shell Plc	3,4	0,6
Marathon Petroleum Corp	2,8	0,1
Mitsubishi Electric Corporation	2,8	0,1

**Devises**

	Fonds %	Bmk. %
Dollar américain	62,8	63,0
Euro	12,1	10,9
Yen	6,7	8,0
Livre sterling	5,0	5,7
Dollar de Hong-Kong	3,1	1,3
Franc suisse	2,6	3,0
Won	1,9	0,0
Rouble russe	1,6	0,0
Autres	4,1	8,1

**Secteurs**

Services financiers	24,8
Technologies de l'information	21,9
Energie	11,2
Industrie	10,0
Consommation cyclique	8,6
Services de communication	7,9
Santé	6,1
Matériaux	5,8
Consommation courante	2,2
Immobilier	0,8
Services aux collectivités	0,0

■ Fonds %    ■ Bmk. %

**Pays**

	Fonds %	Bmk. %
Etats-Unis	59,1	61,8
Japon	6,7	8,0
Royaume-Uni	6,3	5,3
Pays-Bas	5,6	2,0
Chine	4,9	0,01
France	4,0	3,8
Suisse	2,6	3,2
Corée	1,9	0,0
Autres	7,9	15,8

**Mentions légales**

Le présent document est réservé aux clients professionnels, y compris les intermédiaires financiers, et n'est pas destiné à être distribué au grand public.

Le présent document contient des informations sur les services en investissement fournis par les sociétés du groupe Amundi ou sur les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (les « fonds ») soumis à la législation du Grand-Duché de Luxembourg et à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La société de gestion de

- Amundi Funds, Amundi Funds II, Amundi SICAV II, Amundi Fund Solutions et First Eagle Amundi est Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg ;
- CPR Invest est CPR Asset Management, 90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France ;
- KBI Institutional ICAV est KBI Global Investors Ltd., 2 Harbourmaster Place, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande.

La présente communication revêt un caractère uniquement informatif et ne saurait en aucune manière constituer une recommandation, une analyse financière ou un conseil en investissement. Elle ne constitue ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente des fonds ou services décrits dans les présentes dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illicite.

Le présent document n'a pas été soumis à l'approbation de l'autorité de réglementation et doit être diffusé uniquement dans les juridictions autorisées et auprès des personnes susceptibles de le recevoir, sans que cela ne constitue une infraction aux dispositions légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Ireland Limited (« Amundi »), à aucune personne ou entité tierce dans aucun pays.

Les fonds décrits dans ce document peuvent ne pas être mis à la disposition de tous les investisseurs et ne pas être enregistrés auprès des autorités compétentes dans tous les pays aux fins de distribution publique.

Tout investissement implique un risque. **Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs.** Le rendement d'investissement et la valeur principale d'un investissement dans les fonds ou dans tout autre produit d'investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du montant investi initialement. Tous les investisseurs doivent solliciter les conseils d'un professionnel avant de prendre une décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et sa pertinence. Il est de la responsabilité des investisseurs de lire les documents juridiques applicables, notamment le prospectus en vigueur de chaque fonds. Les souscriptions au sein des fonds seront uniquement acceptées sur la base de leur dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur (« KIID » disponible dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'Union européenne), qui peuvent être obtenus gratuitement, de même que les derniers rapports annuel et semestriel, au siège social d'Amundi Luxembourg S.A. ou sur le site [www.amundi.lu](http://www.amundi.lu). En Italie, ces documents sont disponibles à l'adresse [www.amundi.it](http://www.amundi.it). Les informations relatives aux coûts et charges des fonds peuvent être obtenues à partir du KIID.

Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions et coûts associés à l'émission et au rachat de parts des fonds.

Dans les États membres de l'EEE, le contenu de ce document, qui a été approuvé par Amundi, est destiné exclusivement aux clients professionnels (tels que définis dans la directive européenne 2004/39/CE) et ne doit pas être distribué au public. Amundi Ireland Limited est autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland (Banque centrale d'Irlande). KBI Institutional ICAV est un organisme de placement collectif soumis à la législation irlandaise. Société Générale, Dublin Branch 3rd Floor, IFSC House, IFS, Dublin 1 est l'agent des facilités des compartiments d'Amundi Funds, Amundi Funds II, First Eagle enregistrés en Irlande.

Au R.-U., la distribution de ce document est approuvée par Amundi Asset Management (succursale de Londres), 41 Lothbury, London, EC2R 7HF. Amundi Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France et sa succursale de Londres est soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority au R.-U. De plus amples informations sur cette autorisation sont disponibles sur demande. Amundi Funds SICAV, First Eagle Amundi SICAV, CPR Invest SICAV, KBI Institutional ICAV and Amundi SICAV II sont des organismes

connus au sens de la Section 264 du Financial Services and Markets Act 2000 (la « FSMA ») du R.-U. et peuvent être promus et vendus directement au public au Royaume-Uni, sous réserve du respect de la FSMA et des réglementations correspondantes. Amundi Funds II est un organisme de placement collectif non réglementé en vertu de la FSMA. Les investisseurs potentiels du R.-U doivent être conscients qu'aucune des protections offertes par le système réglementaire du R.-U ne s'applique à un investissement dans un quelconque des fonds et qu'aucune indemnité ne sera disponible au titre du Financial Services Compensation Scheme britannique. Ce document est destiné exclusivement aux personnes au Royaume-Uni visées par une ou plusieurs des exonérations suivantes, prévues à la section 238 de la FSMA :

- sociétés autorisées en vertu de la FSMA et certains autres professionnels de l'investissement relevant de l'article 14 de l'Ordre 2001 de la FSMA (Promotion des Organismes de Placement Collectif) (Exonérations), tel qu'amendé (l'« Ordre CIS »), et leurs administrateurs, directeurs et collaborateurs agissant pour le compte desdites entités à l'égard de l'investissement ;
- entités de valeur relevant de l'article 22 de l'Ordre CIS et leurs administrateurs, directeurs et collaborateurs agissant pour le compte desdites entités à l'égard de l'investissement ;
- autres personnes qui respectent les Règles de la FCA et qui étaient classées avant le 1er novembre 2007 dans la catégorie des clients intermédiaires ou des contreparties de marché, ou ont été classées, à cette date ou par la suite, dans la catégorie des clients professionnels ou contreparties éligibles.

La distribution de ce document à toute personne au Royaume-Uni ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus n'est pas autorisée par Amundi Asset Management London (succursale de Londres) et peut constituer une infraction à la FSMA. Aucune personne au Royaume-Uni ne relevant de ces catégories ne doit utiliser ou s'appuyer sur ce document à quelque fin que ce soit.

En **Suisse**, ce document est destiné exclusivement aux investisseurs qualifiés (comme définis dans la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006, tel qu'amendé ou complété) et ne doit pas être distribué au grand public.

Le représentant et l'agent payeur des fonds approuvés à la distribution en Suisse sont, concernant Amundi Funds II : BNP Paribas Securities Services, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich ; Amundi Funds et First Eagle Amundi : représentant - CACEIS (Suisse) SA et agent payeur - CACEIS Bank, succursale de Nyon, tous deux sis 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon ; KBI Institutional Fund SICAV : représentant - ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich et agent payeur - NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8001 Zurich. Des exemplaires gratuits du prospectus, des documents d'informations clés pour les investisseurs, des rapports annuels et semestriels, des réglementations en matière de gestion et d'autres informations sont disponibles auprès du représentant, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Amundi Suisse S.A. est autorisée à distribuer les fonds en Suisse. Amundi Suisse S.A. Amundi Suisse S.A. reçoit d'Amundi Luxembourg S.A. ou d'autres entités du groupe Amundi une indemnité en vertu de l'article 34 al. 2 bis de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux (OPCC). Une telle indemnité peut constituer une partie de la commission de gestion mentionnée dans le prospectus des fonds et des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur demande écrite auprès d'Amundi Suisse S.A., 6-8 rue de Candolle, 1205 Genève, Suisse.

En **France**, un prospectus gratuit est disponible auprès d'Amundi Asset Management, 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - inscrite au RCS de Paris France sous le numéro 437 574 452 ou du centralisateur des fonds, qui est, dans le cas d'Amundi Funds SICAV et de CPR Invest SICAV, CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris et, dans le cas d'Amundi Funds II et de First Eagle Amundi SICAV, Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.

En **Allemagne**, pour de plus amples informations sur le fonds, un prospectus gratuit peut être obtenu auprès d'Amundi Deutschland GmbH, Arnulfstr. 124-126 80636 Munich, Allemagne (Tél. +49.89.99.226.0).

En **Autriche**, les agents payeurs des fonds autorisés à la distribution publique sont, concernant Amundi Funds II et Amundi Fund Solutions : UniCredit Bank Austria AG, Schottengasse 6-8, A-1010 Vienne ; Amundi Funds : Meinl Bank Aktiengesellschaft, Bauernmarkt 2, A-1010 Vienne ; First Eagle Amundi : Société Générale, succursale de Vienne, Prinz Eugen Strasse 8 - 10/5/Top 11, A-1040 Vienne ; CPR Invest : Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienne ; et KBI Institutional ICAV : Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, A-1100 Vienne.

En **Espagne**, les fonds sont des organismes de placement collectif étrangers enregistrés auprès de la CNMV sous un numéro : Amundi Funds II (226) ; Amundi S.F (493) ; Amundi Fund Solutions (1333) Amundi Funds (61) ; First Eagle Amundi (111) ; CPR Invest (1564) ; et KBI Institutional ICAV (1248). Tout investissement dans les fonds ou leurs compartiments respectifs peut être effectué par le biais d'un distributeur espagnol agréé. Amundi Iberia SGIC, SAU, qui est le principal distributeur des fonds en Espagne, est inscrite au registre SGIC de la CNMV sous le numéro 31, avec l'adresse P<sup>o</sup> de la Castellana 1, Madrid 28046. La liste de tous les distributeurs en Espagne peut être obtenue auprès de la CNMV à l'adresse [www.cnmv.es](http://www.cnmv.es). Les parts peuvent être achetées exclusivement sur la base du prospectus et du document d'informations clés des investisseurs les plus récents ainsi d'autres documents en vigueur, qui peuvent être obtenus auprès de la CNMV. Au Chili et au Pérou, ce document est approuvé pour Administradora de Fondos de Pensiones / les administrateurs de fonds de pension et d'autres investisseurs institutionnels.

Au **Mexique**, ce document est approuvé pour les investisseurs institutionnels. Il ne peut être transmis à des tiers ou au grand public.

À **Singapour**, ce document est fourni exclusivement pour les distributeurs et conseillers financiers et ne doit pas être distribué au grand public. Il est distribué par Amundi Singapore Ltd, 168 Robinson Road, #24-01, Capital Tower, Singapour 068912. Ce document contient des informations sur certains compartiments d'Amundi Funds et de First Eagle Amundi SICAV, qui peuvent être enregistrés comme des organismes reconnus à Singapour en vertu de la loi Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (« SFA »), ou notifiés comme des plans d'investissement limité en vertu de la réglementation Sixth Schedule to the Securities and Futures (Offers of Investments) (Collective Investment Schemes) de 2005, tandis que certains compartiments d'Amundi Funds II sont des organismes limités. Pour les compartiments ou classes d'actions/parts concernées notifiés comme des plans d'investissement limité à Singapour, lesdits compartiments ou classes d'actions/parts ne sont pas autorisés ou reconnus par le Monetary Authority of Singapore (« MAS ») et leur distribution est interdite aux clients particuliers à Singapour. En conséquence, ce document et les informations qu'il contient ne peuvent être diffusés ou distribués, ni les actions/parts concernées offertes ou vendues, ou faire l'objet d'une invitation à souscrire ou acheter, directement ou indirectement, à des personnes à Singapour autres que (i) un investisseur institutionnel au sens de la Section 304 de la SFA, (ii) une personne concernée au sens de la Section 305(1), ou toute personne désignée au titre de la Section 305(2), et conformément aux conditions énoncées à la Section 305 de la SFA, ou (iii) à d'autres personnes concernées en vertu des conditions de la SFA et de toute autre disposition applicable correspondante. Dans les autres juridictions asiatiques, ils sont destinés exclusivement à des intermédiaires agréés et non à être distribués au grand public.

Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une proposition de vente ou la sollicitation d'une offre quelconque d'acheter des titres ou des services aux **États-Unis**, ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à, ou au bénéfice de, tout investisseur américain soumis à des restrictions (tel que défini dans le prospectus des fonds). Les fonds n'ont pas été enregistrés aux États-Unis sous le régime de la loi Investment Company Act de 1940 et les parts des fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis sous le régime de la loi Securities Act de 1933.

Amundi Pioneer Distributor, Inc., 60 State Street, Boston, MA 02109 (« APD »), broker-dealer (courtier en valeurs mobilières) immatriculé aux États-Unis, offre des services de commercialisation en rapport avec la distribution des produits gérés par Amundi Asset Management ou ses affiliés. APD commercialise ces produits auprès d'intermédiaires financiers aux États-Unis et en dehors des États-Unis (dans les pays qui l'autorisent) à destination de clients qui ne sont pas citoyens des États-Unis.

Ce document n'est pas destiné aux personnes n'appartenant pas à ces catégories dans les juridictions susmentionnées, qui ne peuvent s'en prévaloir.

**Dans les juridictions autres que celles mentionnées ci-dessus, ce document est strictement réservé à l'usage des clients professionnels et aux intermédiaires auxquels il est adressé. Il n'est pas destiné à être communiqué au grand public ou à d'autres tiers et l'utilisation des informations qu'il contient par toute autre personne que les destinataires est interdite.**

Ce document repose sur des sources qu'Amundi considère comme étant fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans avis préalable. Amundi n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise ou tout investissement réalisé sur la base d'une information contenue dans ce document

Date de publication: 10/05/2019.

© 2016 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « informations ») contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; (5) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité et (6) peuvent être tirées de données de fonds publiées à différentes dates. Morningstar ne peut être tenu pour responsable de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces informations. Veuillez vérifier l'ensemble des informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement sans avoir sollicité les conseils d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne constituent pas une garantie de performances futures. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.

Lipper ne saurait être tenu responsable de la précision, de la fiabilité et de l'exhaustivité des informations apportées. Lipper n'est pas non plus responsable des pertes ou dommages résultant de l'emploi de ses données ou de celles de ses affiliés. © Thomson Reuters 2015. Tous droits réservés.

Les fonds ou les titres visés dans les présentes ne sont pas parrainés, garantis ou promus par MSCI et MSCI décline toute responsabilité concernant les fonds ou leurs titres ou tout indice sur lequel ils seraient indexés. Les documents d'offre des fonds contiennent une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec Amundi et tout fond lié.

## Notes

Les Global Industry Classification Standard (GICS) SM ont été conçus par et sont la propriété exclusive et un service de Standard & Poor's et MSCI. Ni Standard & Poor's, ni MSCI, ni aucune autre partie impliquée dans la production ou l'assemblage de classifications GICS n'émet aucune garantie ou représentation, formelle ou implicite, sur une telle norme ou classification (ou les résultats qui pourraient être obtenus par l'utilisation de ceux-ci), et toutes ces parties se déclinent expressément de toutes les garanties d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de ponctualité, de conformité et d'aptitude à un usage particulier sur ces normes et classifications. Sans restreindre aucune de ces limites, en aucun cas Standard & Poor's, MSCI, ni aucune autre entité affiliée ou tierce partie impliquée dans la production et l'assemblage de quelque classification GICS ne peut tenue comme responsable, de façon directe, indirecte, spécifique, punitive, conséquente, ou de tout autre dommage (incluant la perte de profits) même en cas de notification de la possibilité de ces éventuels dommages.

Le 16/02/2018, Pioneer Funds - Global Select a été renommé Amundi Funds II - Pioneer Global Select.

Ce document est destiné aux Investisseurs Professionnels uniquement et ne doit pas être distribué auprès des particuliers.